



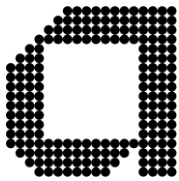
## Informations relatives au développement durable pour Aberdeen Standard Core Infrastructure III SCSp

Ce document vous fournit un résumé des informations relatives au développement durable disponibles sur notre site web à propos de ce produit financier. Il est préparé en relation avec l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations sur la finance durable. Les informations divulguées sont requises par la loi pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs de durabilité et les risques de ce produit financier.

**Date de publication:** 14 mars 2023

**Identifiant d'entité juridique:** 2138009KYJN194IM4B37

<b>Résumé</b>	<p>La stratégie d'abrdn Standard Core Infrastructure III (ASCI III) vise à constituer un portefeuille diversifié d'environ 8 à 12 actifs liés à des infrastructures européennes de taille moyenne, de type core/core+, dans les secteurs des services publics, des transports, de l'énergie et des infrastructures numériques. Dans de nombreux cas, cette stratégie s'appuie sur l'expérience et les réseaux développés lors de transactions antérieures pour générer une solide réserve d'opportunités d'investissement. Le fonds adopte une approche intégrée concernant les enjeux ESG et cherchera à capitaliser sur les thèmes macro-infrastructurels clés que sont la transition énergétique, la décarbonation des transports et la numérisation.</p> <p>La Société est soumise à l'article 8 du Règlement de l'Union européenne (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et, par conséquent, elle soutient des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.</p> <p>Bien qu'à l'heure actuelle, le Fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables, il prévoit d'investir dans des sociétés ou des actifs qui présentent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Compte tenu de la nature des investissements, cela peut englober un large éventail de sujets en fonction des caractéristiques de la société ou de l'actif.</p> <p>La prise en compte des caractéristiques ESG fait partie intégrante de notre processus d'investissement, de la sélection initiale des opérations à la gestion des actifs.</p> <p>Des mécanismes de contrôle interne sont en place pour veiller à la prise en compte des risques et opportunités ESG tout au long du cycle de vie de l'investissement. Un outil de sélection ESG est utilisé lors de la phase de sélection des opérations et avant la tenue du premier Comité d'investissement. Il demeure un élément essentiel des documents et des approbations du Comité d'investissement jusqu'à la finalisation. Lors de la gestion des actifs, une solide gouvernance est mise en place pour chaque investissement, y compris pour les indicateurs de performance en termes d'ESG dans le cadre des objectifs de gestion. En outre, un plan de gestion des actifs ESG clair est établi pour surveiller les risques et les opportunités de valorisation.</p> <p>Les informations sont collectées via plusieurs sources afin d'éclairer la prise de décision en matière d'investissement à chaque étape du cycle de vie de l'investissement, y compris la diligence raisonnable et la gestion attentive des actifs. À chaque étape, l'objectif est d'identifier les risques et les opportunités liés aux caractéristiques environnementales ou sociales de l'actif et, si possible, de les quantifier afin qu'ils puissent être pris en compte dans le cadre des décisions d'investissement et de gestion de l'actif.</p> <p>Les données relatives aux indicateurs ESG sont collectées directement au niveau des actifs ou dans le cadre de la démarche consistant à documenter l'évaluation des risques et des opportunités entreprise par les consultants aux fins de la diligence raisonnable et de la gestion attentive des actifs.</p> <p>La méthode mise en place, telle que décrite ci-dessus, est considérée comme appropriée pour assister la prise de décision en matière d'investissement. Pendant la phase de propriété, les membres de l'équipe responsable de l'ESG travaillent avec l'équipe d'investissement afin de promouvoir des pratiques ESG efficaces. L'équipe d'investissement veille à ce que le conseil d'administration gère les principaux risques et opportunités ESG par l'intermédiaire de rapports standardisés.</p> <p>Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins d'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.</p>
<b>Sans objectif d'investissement durable</b>	Ce produit financier encourage les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.
<b>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</b>	<p>Bien qu'à l'heure actuelle, le Fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables, il prévoit d'investir dans des sociétés ou des actifs qui présentent des caractéristiques environnementales et/ou sociales, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer et/ou posséder des actifs qui contribuent à atteindre les objectifs vers zéro émission nette ;</li><li>• Contribuer de manière positive à l'économie circulaire ;</li><li>• Fournir des infrastructures essentielles au fonctionnement d'une société et d'une économie ;</li><li>• Contribuer à la lutte contre les inégalités ;</li><li>• Faire preuve de transparence et divulguer les rapports environnementaux et sociaux ;</li><li>• Témoigner de l'absence de controverses environnementales et/ou sociales importantes ;</li><li>• Prendre en considération les droits de l'homme ;</li></ul>



- Adopter des bonnes pratiques environnementales générales ; et
- S'aligner sur les objectifs de développement durable des Nations unies.

En outre, dans la mesure où le Fonds effectue des investissements durables à l'avenir, il en rendra compte dans le cadre de son rapport annuel.

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins d'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier, car il n'existe pas d'indice de référence approprié.

**Stratégie d'investissement**

La stratégie d'ASCI III vise à constituer un portefeuille diversifié d'environ 8 à 12 actifs liés à des infrastructures européennes de taille moyenne, de type core/core+, dans les secteurs des services publics, des transports, de l'énergie et des infrastructures numériques. Dans de nombreux cas, cette stratégie s'appuie sur l'expérience et les réseaux développés lors de transactions antérieures pour générer une solide réserve d'opportunités d'investissement. Le fonds adopte une approche intégrée concernant les enjeux ESG et cherchera à capitaliser sur les thèmes macro-structurels clés que sont la transition énergétique, la décarbonation des transports et la numérisation.

Le fonds vise à garantir le positionnement stratégique approprié des actifs pendant la période de détention supérieure à 10 ans et à optimiser leur valeur en garantissant la pertinence de l'actif au cours de la décennie suivante. En raison de cette approche axée sur le long terme, les risques et les opportunités ESG sont des considérations essentielles dans le cadre de nos investissements.

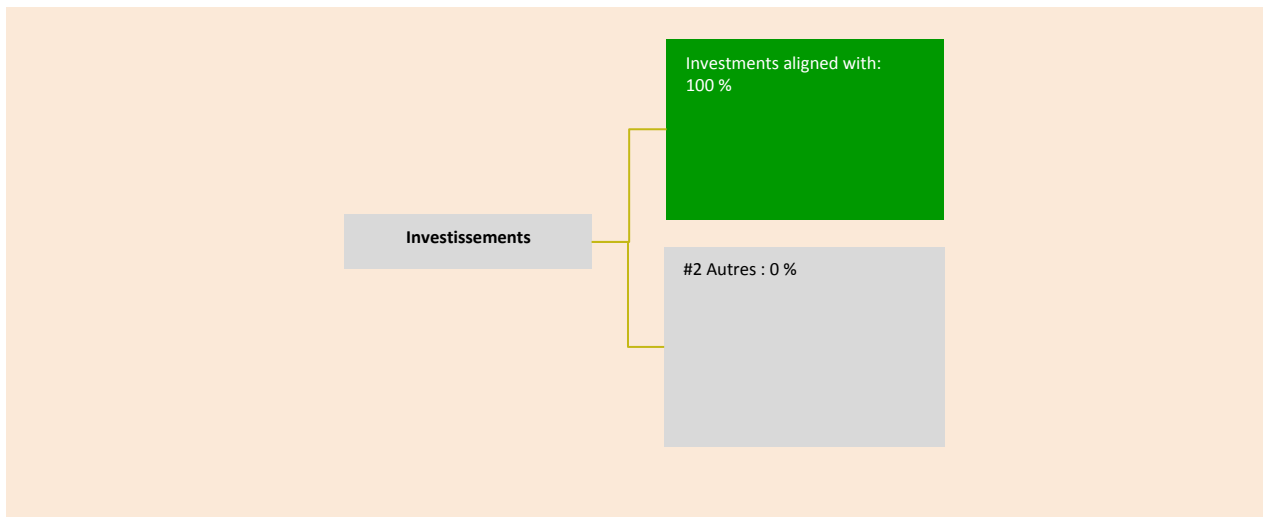
L'outil de sélection ESG du Fonds permet d'identifier les risques ESG à un stade précoce. Tout manquement important entraîne le refus de l'opportunité. Sont concernés les investissements figurant sur la liste d'exclusion du fonds, qui reprend la liste d'exclusion de la Société financière internationale (SFI), et vise des secteurs tels que la production ou le commerce d'armes et de munitions, de tabac, ainsi que les jeux de hasard et les casinos. Dans le cadre du processus de due diligence détaillé, la liste des enjeux ESG propres à la transaction est évaluée et comprend tous les risques et opportunités importants identifiés lors de la phase de sélection. L'approbation de l'investissement ne peut avoir lieu que lorsque les risques et les opportunités ont été appréhendés de manière satisfaisante et, si nécessaire, atténués.

La prise en compte des caractéristiques ESG fait partie intégrante de notre processus d'investissement, de la sélection initiale des opérations à la gestion des actifs.



**Proportion d'investissements**


La stratégie d'investissement du fonds s'applique à tous les actifs qu'il détiendra et les exploite. Le fonds prévoit d'investir dans des sociétés ou des actifs qui présentent des caractéristiques environnementales et/ou sociales et fera la promotion de ces caractéristiques dans le cadre de la gestion des actifs, comme détaillé ci-dessus. Il peut ainsi être considéré que les caractéristiques environnementales et sociales applicables seront promues pour l'intégralité des actifs (1B dans le tableau ci-après).

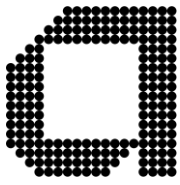




La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 **Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

<p><b>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</b></p>	<p>La prise en compte des caractéristiques ESG fait partie intégrante du processus d'investissement, de la sélection initiale des opérations à la gestion des actifs. L'image ci-dessus vous montre comment nous intégrons les questions ESG dans notre cycle d'investissement. Nous avons mis en place des mécanismes de contrôle internes pour tenir compte des risques et des opportunités ESG tout au long du cycle de vie de l'investissement.</p> <p>Un outil de sélection ESG est utilisé lors de la phase de sélection des opérations et avant la tenue du premier Comité d'investissement. Il demeure un élément essentiel des documents et des approbations du Comité d'investissement jusqu'à la finalisation. À la conclusion de l'investissement, le plan ESG inclura les risques et opportunités ESG concrets et, si nécessaire, les équipes de direction et de gestion se verront attribuer des responsabilités spécifiques ainsi que des objectifs et des KPI. Cela permet de contrôler les performances au fil du temps et de rendre compte de l'évolution auprès de nos investisseurs. Les risques et opportunités restent une priorité lors de la gestion des actifs et de l'examen pour la gestion active des investissements.</p> <p>Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et éclairer les décisions varient en fonction de la nature de l'actif, de la disponibilité des informations et de l'étape du cycle de vie de l'investissement (pré-acquisition, diligence raisonnable, exploitation, développement, etc.).</p> <p><b>On-going Asset Management</b> Active ownership approach with a central focus on strong alignment to agreed ESG goals and principles</p>  <p>The diagram illustrates the 'On-going Asset Management' process, which is an active ownership approach focused on strong alignment to agreed ESG goals and principles. It consists of four main components:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Governance:</b> Establish strong governance to ensure accountability; Set ESG KPIs as part of management objectives. Associated with SFDR / PAI reporting.</li> <li><b>Action Plans:</b> Monitor and influence ESG performance with bespoke action plans; Lead ESG initiatives focused on key value drivers. Associated with ESG Risk Monitoring and Value Creation Plan.</li> <li><b>ESG Reporting:</b> Manage key ESG risks and opportunities through standardised reporting; Seek periodic appraisal of ESG monitoring practices. Associated with SFDR / PAI reporting, Climate risk, and Decarbonisation strategy.</li> <li><b>Raise Awareness:</b> Encourage transparency and disclosure of ESG performance; Pro-actively engage with consumer and employees.</li> </ul>
<p><b>Méthodes</b></p>	<p>Les informations sont collectées via plusieurs sources afin d'éclairer la prise de décision en matière d'investissement à chaque étape du cycle de vie de l'investissement, y compris la diligence raisonnable et la gestion attentive des actifs. À chaque étape, l'objectif est d'identifier les risques et les opportunités liés aux caractéristiques environnementales ou sociales de l'actif et, si possible, de les quantifier afin qu'ils puissent être pris en compte dans le cadre des décisions d'investissement et de gestion de l'actif. L'éventail des sujets abordés changera au fil du temps pour refléter l'évolution des politiques, des attentes du marché, et des facteurs environnementaux et sociaux.</p>
<p><b>Sources et traitement des données</b></p>	<p>Les données relatives aux indicateurs ESG telles que la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre sont collectées directement au niveau des actifs ou dans le cadre de la démarche consistant à documenter l'évaluation des risques et des opportunités entreprise par les consultants aux fins de la diligence raisonnable et de la gestion attentive des actifs. Il peut s'agir d'informations provenant de l'équipe de gestion des actifs ou de fournisseurs/prestataires impliqués dans l'exploitation des actifs.</p> <p>Les données seront validées et traitées par le Fonds à des fins de suivi des performances et de compte rendu.</p> <p>En fonction de la nature de l'indicateur, des indices de référence sectoriels ou d'autres comparateurs peuvent être utilisés pour mesurer les performances relatives et assurer la qualité des données.</p> <p>Compte tenu de la nature du Fonds, il est prévu que la grande majorité des données ESG utilisées seront réelles et collectées directement auprès des actifs et des fournisseurs. Il pourra s'avérer nécessaire de temps à autre de réaliser des estimations, mais nous pensons que cela sera peu fréquent et que de tels cas seront détaillés dans les rapports aux investisseurs.</p>
<p><b>Limites aux méthodes et aux données</b></p>	<p>La méthode mise en place, telle que décrite ci-dessus, est considérée comme appropriée pour assister la prise de décision en matière d'investissement.</p>
<p><b>Diligence raisonnable</b></p>	<p>Un outil de sélection ESG est utilisé lors de la phase de sélection des opérations pour faciliter l'identification des sujets de préoccupation. Dans le cadre de la diligence raisonnable, le champ d'application ESG est défini, des consultants sont engagés et une visite du site est souvent entreprise. Une liste prescriptive de risques et d'opportunités ESG spécifiques à la transaction est utilisée. Ceux-ci sont reflétés dans un questionnaire de diligence raisonnable ESG et évalués avec le soutien de conseillers techniques et commerciaux lors de la phase de diligence raisonnable. Les performances, risques et opportunités ESG sont analysés, et l'impact sur la modélisation des flux de trésorerie et la valeur est évalué. Le service Infrastructures de base cherchera également à analyser et à évaluer les données réglementaires et la conformité, ainsi que l'exposition aux risques climatiques physiques et transitoires.</p>



<b>Politiques d'engagement</b>	Pendant la phase de propriété, les membres de l'équipe responsable de l'ESG travaillent avec l'équipe d'investissement afin de promouvoir des pratiques ESG efficaces. Nous pensons que c'est essentiel pour créer des changements significatifs et stimuler les performances. Tout au long de la période de participation, l'équipe d'investissement entretient un dialogue constant avec l'équipe de direction de la société du portefeuille. Nous pouvons ainsi suivre et encourager l'évolution de ses pratiques ESG. Nous avons au moins un siège au conseil de surveillance de toutes les sociétés de notre portefeuille. À ce titre, nous disposons d'un moyen puissant pour promouvoir les considérations ESG et diffuser les bonnes pratiques. L'équipe d'investissement veille à ce que le conseil d'administration gère les principaux risques et opportunités ESG par l'intermédiaire de rapports standardisés.
<b>Indice de référence désigné</b>	Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins d'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.